LETTRE

DE

M. LE BARON DUPUY-MONTBRUN,

Commandant général de la Garde Nationale Montalbanoise,

A M. D'YSARN DE CAP DEVILLE,

Député de ladite Garde à l'Assemblée Nationale.



LETTRE

DE

M. LE BARON DUPUY-MONTBRUN,

Commandant général de la Garde Nationale Montalbanoise,

A M. D'YSARN DE CAP DEVILLE,

Député de ladite Garde à l'Assemblée Nationale.

A Milhau en Rouergue, le 16 mai 1790.

MA plume, mon cher Camarade, se refuse à tracer toutes les horreurs qui se sont commises à Montauban lundi 10 de ce mois dans l'après-midi. Je vous dois des détails que vous remettrez sous les yeux de l'assemblée nationale

et que notre bon-roi doit connoître, lui qui est si loin des crimes et des meurtres dont ses malheureux sujets se souillent, poussés par le fanatisme et par la cupidité.

On ne cessoit de s'assembler aux Cordéliers, aux Jacobins et dans les différentes églises. Dans ces lieux saints, au lieu de parler paix, concorde, tranquillité, on faisoit les motions les plus incendiaires. Plusieurs membres du chapitre, plusieurs privilégiés, les chefs des nouvelles compagnies enflammoient le peuple et le préparoient à commettre les plus grands excès. On faisoit demander au peuple les nouvelles compagnies et tous les établissemens religieux. Je ne cessois de prévenir la municipalité que des assemblées où les femmes, les enfans, la plus vile populace étoient réunis; il devoit en résulter les événemens les plus sinistres; on ne daignoit pas m'écouter. Lundi 10 Mai je convoquai un conseil de guerre; j'exposai avec la chaleur de l'ame la plus sensible, le danger où étoit la patrie; je parlai au nom des pères de famille que j'avois as-

semblés à la bourse, au nombre de deux-cents, et qui m'avoient mis, l'avant-veille, à leur tête, pour se présenter à la municipalité et pour tâcher de la fléchir, démarche parfaitement inutile et qui ne fit qu'ajouter au malheur de mon ame oppressée. Je leur peignis avec tant d'intérêt la situation affligeante des bons citoyens, que le conseil de guerre me laissa le maître absolu de tout ce que je jugerois convenable aux circonstances et au corps de la garde nationale. Ce moment fut un des plus heureux de ma vie. Je quitte l'assemblée après avoir signé la détermination du conseil, et j'entre dans la salle de l'hôtel-de-ville, où plusieurs officiers municipaux, ayant à leur tête le maire, étoient assemblés. Je n'avois pas fini ma première phrase que plusieurs de nos messieurs annoncent à la municipalité qu'il y a 4000 personnes sur la place de la cathédrale, qui crient qu'on veut brûler ma maison. M. Delbreil, avocat général, et M. de Chaunac, frappoient des mains. Je me rends chez moi. Tous ceux qui composoient le conseil

vouloient me suivre. Je les suppliai de rester. Un très-petit nombre crut devoir ne pas répondre à mes prières. Arrivé chez moi, à travers la populace, je priai tous nos camarades de se retirer. Je savois que j'avois passé ma vie à obliger le peuple, que toutes mes actions étoient pures et que je devois être cher à la patrie. D'après cette conviction, je me présente seul au milieu du peuple : je lui demande ce qu'il desire de moi, et s'il à à se plaindre de ma conduite. On me répond que non ; mais qu'on veut les nouvelles compagnies, et que la religion et tous les établissemens religieux soient conservés. On répondoit à mes observations par des menaces. Cependant on crut dans ce moment ne pas devoir m'assassiner. M. le maire me dit qu'il est très-important que le peuple sache que l'union existe entre lui et moi, et de venir dîner chez lui. J'accepte, en l'assurant que la garde nationale avoit fait l'impossible pour la municipalité, et que pour l'appaiser, aucune démarche ne m'avoit coûté. Vous savez, mon cher Cama-

rade, tout ce qui a été fait, et des tigres eussent été attendris. A peine sortions nous de table, que M. de Montaran, major de la Sarre, entre dans la chambre de M. de Cieurac, où étoient rassemblés plusieurs officiers municipaux, et leur dit : Messieurs, la ville est en péril, on vient de tirer dans l'hôtel-de-ville plusieurs coups de fusil. Je dis à M. le Maire ; vous avez, Monsieur, le plus grand empire sur le peuple, il vous sera aisé de le contenir. Je vous réponds de ma troupe. Je me placerai entre le peuple et elle, et ce sacrifice désarmera certainement les deux partis. Je vole à l'hôtel-de-ville, les officiers municipaux m'abandonnent ; le peuple crie et veut me poignarder ; j'entre enfin dans l'hôtel-de-ville ; deux mille hommes armés de toutes pièces, des femmes furieuses et armées environnoient l'hôtel-de-ville ; les dragons qui avoient été hués à différentes reprises, sur qui on avoit lancé une grêle de pierres, croyant qu'on avoit projetté de s'en défaire, volèrent au corps-de-garde, pour garantir

les armes, et poursuivis par la populace, ils s'y barricadèrent ; alors on dépave la cour de l'hôtel-de-ville, et on jette les pierres par les grilles ; on veut en imposer, on menace de tirer et enfin deux coups de fusils sont lâchés, qui blessent deux ou trois personnes du peuple ; cette scène étoit arrivée un instant avant que je fusse à l'hôtel-de-ville, et j'avois donné à M. de Merignac, capitaine, les ordres les plus sévères pour que toutes les gardes nationales qui s'étoient rendues à l'hôtel-de-ville, se retirassent dans l'instant et que leur démarche pouvoit être dangereuse ; cet ordre parvint au moment que les jeunes gens étoient assaillis à coups de pierres et que les deux premiers coups de fusil étoient tirés.

J'entre donc dans la cour de l'hôtel-de-ville ; je demande la paix, qu'on se retire et que l'on fera justice. Deux cent personnes qui étoient dans la cour de l'hôtel-de-ville, fondent sur moi. Mes bras toujours désarmés, je disois à ce peuple égaré ; comment il étoit possible qu'on pût exiger de lui des crimes ; on me

porte des coups mal assurés. Je parviens à sortir de l'hôtel-de-ville, et là, plusieurs personnes crioient au peuple : qu'on l'assassine. M. Burgand d'Ansesan étoit le plus furieux et je l'avois comblé de bienfaits. Je suis meurtri, j'ai reçu trois coups de sabre sur la tête, aucun n'est mortel ; je me réfugie dans les casernes de la maréchaussée, à qui je dois la vie, et là deux cens assassins se présentent criant qu'ils veulent ma mort ; on les assure que je suis ailleurs ; j'entends à différentes reprises, qu'on disoit : nous avons promis sa tête, il faut tenir parole. Je me rends à minuit dans ma maison, c'est-là où j'ai appris que cinq jeunes-gens avoient été tués, que cinquante-cinq, dont un grand nombre blessés, avoient été promenés dans la ville, en chemise, qu'on leur avoit fait faire amende-honorable, que la municipalité à la tête promenoit ces malheureuses victimes du fanatisme, et que le peuple demandoit en rugissant leur vie. Le mardi on arrêta plusieurs dragons qui avoient échappé ; on les traita comme leurs camarades, et j'en-

tendois le peuple qui crioit qu'il vouloit les assommer et les dévorer ; on mit des gardes du régiment de Languedoc et des nouvelles compagnies aux portes des Protestans : on fouilla chez eux et on arrêtoit et conduisoit dans les prisons tous ceux qui avoient des armes; on fut chez M. Mariette, où se trouvoient 4 pierriers que son père avoit achetés il y a 30 ans, et qui servoient dans toutes les fêtes. La Municipalité va chez-lui, suivie du peuple, et l'on crie au complot. Le peuple se présente dans les prisons où sont enfermés cinquante-cinq jeunes-gens, et demande souvent leur mort à grands cris. On se flatte que le peuple finira par se contenter de sacrifices d'argent. Madame Dupuy Montbrun étoit à la campagne, isolée et ignorant les scènes d'horreur, dont j'étois désigné la première victime. On lui en apprend une partie ; elle affronte les dangers, vient me trouver. J'ai failli à la perdre. Sa femme-de-chambre, au moment d'accoucher, est peut-être morte dans ce moment. Ma femme, qui n'a que des vertus, exige que j'aille dans ma patrie

avec mon fils pour les jours duquel elle tremble. J'ai cédé à ses prières. Je n'avois adopté, vous le savez, que le parti de la sagesse. J'ai fait l'impossible pour Montauban, pour la municipalité, pour la garde-nationale. Ma vertu me reste, et elle est d'une grande consolation pour moi. Je pleure cette jeunesse bouillante et persécutée, comme si j'étois son propre père. Je plains nos vrais camarades, nos amis; je plains la majorité égarée par un fanatisme criminel, comme si le dieu que j'adore vouloit le sang et peut aimer des victimes. On m'a assuré qu'on étoit assez scélérat pour donner à cette sanglante tragédie, qui donnera peut-être lieu à plusieurs drames, qui a été défigurée et présentée d'une manière qui rend bien plus coupables les auteurs et les complices, des couleurs bien opposées à la pure vérité, que j'atteste sur ce qu'il y a de plus sacré, et vous savez combien je respecte mon serment et ma religion. Toute ma vie, j'ai obligé le peuple. J'ai été son consolateur, son appui. Les scélérats qui lui mettoient le fer à la main n'avoient

aucun moyen pour le lancer contre moi. On l'assura que je tenois au parti protestant parce que je recevois chez-moi l'état-major et le bureau de correspondance composé en partie de protestans. Ce motif aigrit le peuple, le rendit méfiant, injuste, féroce; il promit ma tête, qu'on rendit nécessaire aux circonstances. Le bas clergé de la cathédrale, les privilégiés, les gens à emploi : Voilà ceux qui ont enivré le peuple et qui l'ont poussé aux plus grands crimes. On a assuré à ce malheureux peuple, que je plains, et à qui je pardonne mon assassinat, que les privilégiés alloient employer de très-grandes sommes pour former des attéliers, et que tous les pauvres catholiques y trouveroient du pain et des ressources assurées. On lui donnoit cette certitude d'un côté, tandis que de l'autre, la municipalité, d'après les conclusions de M. Lade, rendoit nul le décret qui accordoit dix-huit mille livres aux pauvres, et dont on devoit former des attéliers de charité. Les négocians en minot avoient assuré quatre mille sacs à la ville en cas de besoin et au cours, et

en permettant des assemblées où le crime présidoit, on préparoit le poignard qui devoit assassiner leurs enfans.

Vous le savez, Monsieur, j'ai employé tous les moyens pour assurer la paix. J'ose croire que la seule Municipalité de Montauban pouvoit ne pas être sensible aux peines, aux allarmes, aux chagrins que la patrie me donnoit.

Le lundi, jour affreux, et qui fera le malheur de ma vie, j'avois été le maître absolu de la réunion des nouvelles compagnies à la Garde Nationale; j'étois heureux. A trois heures, je devois me rendre à l'Hôtel-de-Ville et signer un pacte de fraternité et d'union. Hélas! ce langage, ces sentimens n'étoient pas dignes d'une Ville qu'on a rendue si coupable. Pour prix de mes soins paternels, toute la Ville est dans le deuil. On m'a assuré qu'on devoit casser la Garde Nationale, en créer une à la dtiévoon de la Municipalité, qui auroit pour chef M. le Comte de Chaunac. Le plan étoit arrêté quand je suis parti, et M. Lade avoit fait son requisitoire.

L'Assemblée Nationale, de concert avec le roi, punira tous les crimes, ou du moins en préviendra de plus grands. Un parti est accablé par le désespoir, l'autre a été rendu furieux par des hommes qui osent se dire ministres de ce Dieu Saint, qu'ils outragent avec tant d'audace. Pour soutenir quelques privilèges, on commet de grands crimes; et qui a perdu plus que moi? Mais voudrois-je d'une couronne, au prix du sang d'un enfant. Ces idées affreuses me sont toujours présentes. Dieu et ma conscience me restent. Ma lettre vous servira de mémoire. Je suis dans l'impossibilité d'écrire. Mon ame est si émue, si triste. Ces malheureux Dragons, ce Rouffio, ce Duchemin, et tous, sont avec moi. J'avois été nommé, le Lundi matin, en plein conseil, le père de la Garde Nationale, et j'en ai les entrailles.

Tous les jours, quatre mille personnes assemblées, haranguées et poussées par ceux qui ont caché leurs passions et leurs crimes sous le manteau de la religion, devoient pro-

duire une explosion affreuse. Des Libelles incendiaires, dénoncés par moi, et tolérés malgré mes prières; des assemblées nocturnes chez des personnes que, dans notre malheur, le sort a envoyées à Montauban, engraissées de la substance des pauvres, ils ont préparé la mine qui a été au moment de faire sauter la ville.

Certainement, on vous aura instruit de tous nos désastres. J'ai cru vous devoir des détails; mais, soit la maladie, ma tête bien souffrante, j'ai ramassé toutes mes forces pour vous faire part de tout ce que je sais, que je puis certifier vrai, sur ma vie. Le Club de la Place de la Cathédrale a consommé l'œuvre.

Rendez toujours justice au sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Mon cher Camarade,

Votre très-humble serviteur,

DUPUY-MONTBRUN.

P. S. Toutes les Gardes Nationales Catholiques se retirèrent ou se montrèrent contre les Dragons. Un Sapeur, que j'avois obligé la veille, voulut me fendre la tête d'un coup de hache; il fut prévenu et arrêté par un autre qui vouloit avoir la gloire de m'ôter la vie.

De l'Imprimerie du POSTILLON, rue d'Argenteuil, n°. 87.